



Pratiques
Linguistique, littérature, didactique

183-184 | 2019
oralité, littérature

Oralité/Oralités

Jean-Marie Privat



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/6787>

DOI : [10.4000/pratiques.6787](https://doi.org/10.4000/pratiques.6787)

ISSN : 2425-2042

Éditeur

Centre de recherche sur les médiations (CREM)

Référence électronique

Jean-Marie Privat, « Oralité/Oralités », *Pratiques* [En ligne], 183-184 | 2019, mis en ligne le 30 décembre 2019, consulté le 10 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/6787> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pratiques.6787>

Ce document a été généré automatiquement le 10 octobre 2020.

© Tous droits réservés

Oralité/Oralités

Jean-Marie Privat

- 1 Selon les analyses de poétique historique et d'anthropologie culturelle de P. Zumthor il convient de distinguer trois types d'oralité :

Chacun d'eux correspond, en principe, à une situation particulière de culture. En fait, dans le monde contemporain, par suite de l'interpénétration des cultures, beaucoup de situations sont mixtes. La distinction reste néanmoins théoriquement valable.

Le premier type, l'oralité « primaire », ne comporte aucun contact avec l'écriture. Il se rencontre, soit dans les sociétés dépourvues de tout système de symbolisation graphique, soit (plus rarement) dans des groupes sociaux analphabètes complètement isolés. Historiquement ce type précède les autres. En Europe, il régna seul pendant des millénaires, avant que ne se répandent, tardivement, les écritures gréco-latines ou, dans le Nord, le système runique. Il détermina encore, durant le moyen âge, la situation réelle de larges couches du monde paysan, dont la vieille culture traditionnelle, opprimée, comporta une poésie d'oralité primaire, dont l'existence est indirectement prouvée mais dont les œuvres elles-mêmes sont irrémédiablement perdues.

Les deux autres types d'oralité ont pour trait commun de coexister, au sein du groupe social, avec l'écriture. On parlera d'oralité « mixte » lorsque l'influence de l'écrit demeure externe, partielle, ou s'exerce avec retard ; on la dira « seconde » lorsqu'elle se recompose à partir de l'écriture, au sein d'un milieu où celle-ci tend à affaiblir (jusqu'à les éliminer) les valeurs de la voix dans l'usage, dans la sensibilité et dans l'imagination. En inversant le point de vue, on peut dire que l'oralité mixte est provoquée par l'existence d'une culture « écrite » (au sens de « qui possède une écriture ») ; l'oralité seconde, par confrontation avec une culture « lettrée » (où toute expression est plus ou moins fortement marquée par la présence de l'écrit). L'oralité seconde existe en régime d'hégémonie de l'écrit ; l'oralité mixte ignore cette hégémonie mais vit en régime de concurrence, où se dessinent des tensions, variables avec le temps et les registres d'expression (courant, technique, scientifique, juridique, etc. et poétique). Entre le 6^e et le 16^e siècle en Europe et en milieu urbain, tantôt l'un tantôt l'autre de ces types l'emporta, selon les régions et les classes sociales. Du 17^e à la fin du 19^e siècle, l'évolution générale amena (avec de fortes différences régionales dans le rythme de cette évolution) la disparition quasi totale de l'oralité mixte, au profit de l'oralité seconde. (Zumthor, 2008, p. 198)

- 2 P. Zumthor conclut ainsi son propos sur ce que bientôt les médiologues et les sciences de l'information et de la communication appellent les *néo-oralités* ou les *quasi-oralités* : « Au 20^e siècle, les données de la situation ont complètement changé, du fait de l'invention et de la diffusion des *media* sonores, puis audiovisuels » (*ibid.*).
 - 3 Ajoutons qu'il est désormais convenu de parler d'une *e-oralité* ou *oralité numérique*, ou encore d'*oralité tertiaire*. Le *live* vs le Livre ?
-

BIBLIOGRAPHIE

ZUMTHOR, P. (2008). « Oralité ». *Intermédialités. Histoire et théorie des arts, des lettres et des techniques* 12, p. 169-202. En ligne : <https://doi.org/10.4324/9780203328064>

AUTEUR

JEAN-MARIE PRIVAT

Université de Lorraine, Crem, F-57000 Metz, France